

CHANTILLY MAGAZINE

#153

avril-mai 2022

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

WWW.VILLE-CHANTILLY.FR

CHANTILLY VILLE MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CHANTILLIENNE

P. 2 / Nouveauté

Découvrez le PASS annuel du Château de Chantilly

P. 5 / Transport-Mobilité

Chantilly toujours mobilisée aux côtés des usagers !

P. 6 / Événement

"Mai à vélo", un mois pour adopter le vélo... pour la vie !

P. 11 / Patrimoine

Histoire de la Fondation Condé...

P. 12 & 13 / Social

Chantilly, une ville qui prend soin de tous

**Budget 2022,
la ville a décidé de maintenir
ses investissements à un haut niveau**

P. 7 à 10

NOUS
CONTACTER



Accueil Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi matin de 8h30 à 12h.
11 avenue du Maréchal Joffre
Tél. 03 44 62 42 00

Permanences du Maire

Madame le Maire reçoit chaque samedi matin sans rendez-vous à la mairie de 9h30 à 10h30 ou sur rendez-vous en appelant son secrétariat au 03 44 62 42 11.
Mail : maire@ville-chantilly.fr

**Permanences Finances
Florence Woerth
Maire-Adjoint**

Sur rendez-vous le samedi matin.
Mail : f.woerth@ville-chantilly.fr

**Permanences Urbanisme
Frédéric Servelle
Maire-Adjoint**

Sur rendez-vous le samedi matin.
Tél. : 03 44 62 70 50/54
Mail : urbanisme@ville-chantilly.fr

**Permanences Logement
Claude Van Lierde
Conseiller municipal délégué**

Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h30.
Tél. : 03 44 62 42 23
Mail : logement@ville-chantilly.fr

Services techniques

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
8 rue Emile Le Prat
Tél. 03 44 62 53 80

Facebook

@villedechantillyofficiel

Instagram

#villedechantilly

Site internet

www.ville-chantilly.fr

Permanences du Député

Eric Woerth, Député de l'Oise, reçoit sur rendez-vous en mairie
Tél. : 03 44 55 13 13



Nouveau à Chantilly

Nouveau ! Découvrez le PASS annuel du Château de Chantilly

Trois nouvelles offres

Le Château de Chantilly dévoile sa nouvelle offre de PASS annuel attractive et enrichie ! Les abonnés pourront profiter toute l'année d'un accès illimité au Château, au Parc, aux Grandes Écuries et aux expositions. PASS Parc (25€), Solo (39€) ou Tribu (89€), chacun pourra trouver la formule qui lui correspond !

Des avantages exclusifs pour les abonnés

Tout au long de l'année, les abonnés pourront bénéficier de tarifs réduits sur les spectacles équestres, les activités ou encore sur une sélection des plus beaux événements du Château tels que les Journées des Plantes ou le Pique-nique en blanc.

Pour enrichir cette nouvelle offre, une sélection de partenaires locaux s'est associée à ce PASS pour offrir aux visiteurs une expérience inoubliable sur le territoire... à prix réduits !

Nos partenaires

Musée de la Dentelle

Découvrez l'histoire exceptionnelle de cette dentelle noire autrefois portée par les élégantes du Second Empire et aujourd'hui réinterprétée par les artistes contemporains

- Entrée toute l'année à tarif réduit, 3€ au lieu de 5€

France Galop

Vivez l'émotion des courses hippiques

- Abonnement annuel aux courses à 59€ au lieu de 79€

Cinéma Ellysée

Visionnez les plus beaux films en centre-ville

- Toute l'année, vos billets à 4,50€ au lieu de 9€

Espace équestre Henson

Une balade équestre dans l'un des plus beaux écrins de nature

- Promenade découverte à 53,10€ au lieu de 59€

Pavillon de Manse

Plongez dans les coulisses des jardins d'André Le Nôtre

- Toute l'année, vos billets et activités à -20%

Activités dans le parc du Château

Découvrez le parc autrement grâce à la location de nos véhicules insolites (vélo, voiturette, petit train, pédalo et bateau électrique)

- Toute l'année, vos activités à -10%

Boutique L'Atelier de la Chantilly

Dégustez la véritable crème Chantilly

- Dès 15€ d'achat, un pot de crème Chantilly offert



Plus d'informations

<https://chateaudechantilly.fr/pass-annuel/>



Chantilly Mag : Hôtel de Ville, 11 avenue du Maréchal Joffre, 60500 Chantilly - Tél. 03 44 62 42 00 - Fax. 03 44 62 42 59
Site : www.ville-chantilly.fr - Facebook : villedechantillyofficiel - Directeur de la publication : François Kern - Rédaction : Frédérique Tricot - Maquette magazine et photos : Service communication - Photo "Le mot du Maire" : ©CCAC - Photo de couverture : ©Nicole Vacher - Tirage : 8 000 exemplaires - Imprimeur : E. Grille (papier 100% recyclé, encre végétale) - Distribution : Société ADREXO, Villers sous Saint-Leu
Le journal municipal est consultable sur le site internet de la ville : www.ville-chantilly.fr

“ *Nous poursuivons nos investissements pour le bien être des cantiliens et l'attractivité de la ville, tout en garantissant des services publics de qualité, en recherchant des économies de gestion et en maîtrisant les dépenses de fonctionnement* ”



Budget 2022, des ambitions préservées !

Avec ce nouveau "Chantilly Mag" de printemps, vous constaterez que nous poursuivons la mise en œuvre de notre projet municipal. Vous trouverez dans ce nouveau numéro les informations sur le budget 2022.

Le contexte du vote de ce budget est difficile, la poursuite de la crise sanitaire avec des dépenses obligatoires, les incertitudes conjoncturelles avec la hausse généralisée des prix, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt et les récentes incertitudes liées au contexte international nous obligent à beaucoup de prudence.

Notre budget 2022 est responsable, rigoureux et ambitieux avec à l'esprit deux principes :

Nous souhaitons préserver le pouvoir d'achat des contribuables par la sobriété fiscale.

Et nous poursuivons nos investissements pour le bien être des Cantiliens et l'attractivité de la ville, tout en garantissant des services publics de qualité, en recherchant des économies de gestion et en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.

Préserver les intérêts des contribuables locaux c'est d'abord mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte très difficile de hausse des prix : une augmentation des dépenses notamment de l'électricité (+30%), du coût lié au ramassage des ordures ménagères et du carburant (+15%). Nous ferons des choix sous le prisme des économies d'énergie ; nous investissons par exemple dans des véhicules électriques.

Nous devons ensuite optimiser les recettes de fonctionnement, rechercher systématiquement des subventions et nous mettons en place un plan de mutualisation des locaux municipaux, notamment dans les écoles pour accueillir les associations.

Il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition communaux et nous maintenons les abattements fiscaux pour les ménages.

Enfin nous allons investir pour le bien être des Cantiliens et l'attractivité de la ville. Ainsi, vous trouverez dans ces pages le détail des 3,5 millions d'euros de dépenses d'équipement pour l'année 2022. Ce budget est le reflet de notre volonté d'agir pour la transition énergétique avec par exemple les changements de chaudières et d'éclairage public, d'agir pour développer les déplacements à vélo avec une nouvelle piste cyclable, d'agir encore plus pour la sécurité en poursuivant l'installation de nouvelles caméras de vidéo protection.

Nous allons donc entrer dans l'opérationnel des projets d'investissement et nous maintenons Chantilly à un haut niveau de services.

Vous verrez dans ce mag que, pour une meilleure efficacité de nos services, nous avons renouvelé bon nombre de matériels informatiques des agents de la ville et nous poursuivons cette

modernisation pour les usagers : dans le courant du mois de mai une borne d'information numérique sera à disposition de tous les Cantiliens devant la mairie. Tous les actes administratifs sont consultables ainsi que toutes les informations liées aux services de la ville. Plus visible et surtout plus accessible nous affirmons notre volonté de mieux communiquer avec les Cantiliens. Le nouveau site internet de ville sera bientôt en ligne.

Toujours dans un esprit d'efficacité des services publics, une nouvelle procédure pour l'inscription de vos enfants au centre aéré a été mise en place. L'objectif est de pouvoir mieux calibrer l'encadrement des enfants, d'adapter les transports pour les sorties et s'accorder au mieux au nombre d'enfants présents pour la commande des repas journaliers notamment. Il s'agit certes d'un changement important pour les familles, mais nécessaire pour maintenir la qualité de nos services publics liés à l'accueil de nos jeunes.

En 2020 nous avons reçu le label "ville prudente", nous poursuivons nos efforts en la matière. Ainsi tout le quartier du Bois Saint-Denis est passé en zone 30 depuis le début du mois d'avril. Moins de vitesse, moins de pollution, moins de nuisances sonores, plus de tranquillité pour les piétons et les vélos, et plus de sécurité pour notre quartier hippique. Notre soutien au monde hippique passe aussi par la sécurisation des déplacements des chevaux au cœur de ce quartier.

Je souhaite revenir sur la tenue des élections présidentielles et sur les résultats à Chantilly. Comme partout en France, Chantilly n'a pas échappé à un taux d'abstention élevé soit 31,6%, supérieur au taux national. Il est de notre responsabilité de nous pencher sur ce phénomène. Que pouvons-nous faire au niveau local pour susciter l'intérêt de nos concitoyens ? Nos moyens de communication et de concertation sont-ils suffisants ? Il faut d'ores et déjà accentuer nos actions vis à vis des plus jeunes pour les amener à s'engager et prendre position.

Pour terminer je tiens à remercier chaleureusement les Cantiliens qui se sont mobilisés lors de la campagne de dons que nous avons organisée au profit des Ukrainiens. Leur générosité et leur réactivité sont exemplaires ! Dans le même temps la ville, via le CCAS dont vous retrouverez les missions dans ce mag, a aménagé un appartement pour accueillir une famille Ukrainienne. Nous sommes en attente de son arrivée qui est organisée par la préfecture.

Je vous souhaite un agréable printemps qui sera aussi l'occasion de nous retrouver pour les visites de quartier.

Isabelle Wojtowicz
Maire de Chantilly



Nouvelle procédure de réservation du centre de loisirs

Depuis de nombreuses années, la ville de Chantilly a mis en place des services à destination des familles, leur permettant de concilier vie familiale et activité professionnelle.

Le centre de loisirs, ouvert durant les petites et grandes vacances, subit depuis environ 2 ans des fluctuations d'effectifs importantes.

Aussi et afin de mieux calibrer les équipes d'encadrement, d'éviter le gaspillage des repas et d'offrir un service encore plus performant et de qualité notamment pour les sorties, la ville a mis en place un système de réservation via le "Portail Familles".

La démarche a été imaginée pour être la plus simple possible, aussi, vous pourrez réserver, modifier ou annuler jusqu'à 15 jours avant le premier jour d'ouverture du centre de loisirs. Le mode de facturation reste inchangé (facturation à la semaine selon le quotient familial).

Le Bois Saint-Denis passe en "zone 30"

Depuis le 28 mars dernier, la vitesse de l'ensemble du quartier du Bois Saint-Denis a été limitée à 30 km/h. L'objectif de la ville est de permettre à tous, piétons, vélos, enfants, personnes âgées ou à mobilité réduite, de se déplacer dans un esprit de partage et de convivialité. Avec moins de nuisances sonores et de pollution, la qualité de vie des riverains sera ainsi améliorée.

De plus, cette mesure présente de nombreux avantages : réduction des risques d'accident, fin des accélérations trop brusques, trafic plus fluide, multiplication des itinéraires pour cyclistes, développement des modes de mobilité douce, diminution de la pollution de l'air...



Un nouveau camion électrique pour le service propreté

La ville a entamé depuis plusieurs années déjà une démarche écoresponsable visant à limiter sa consommation en carburant et à diminuer ainsi l'émission de gaz à effet de serre, tout en maîtrisant les coûts dans la durée. Aussi, une partie des acquisitions se fait désormais en électrique.

Le saviez-vous ? Le service propreté c'est :

→ 12 personnes : 1 responsable de service, 1 responsable adjoint, 4 conducteurs et 6 balayeurs

→ 16 000 heures de travail, 60 kms de voirie, 216 poubelles sur la ville, 25 mobiliers distributeurs de sacs pour déjections canines

→ 1 camion de ramassage, 1 balayeuse poids lourd, 1 balayeuse véhicule léger, 1 laveuse, 2 véhicules électriques sans permis, 1 voiture électrique, 5 souffleuses

Merci à eux du travail qu'ils fournissent au quotidien pour rendre notre ville propre et belle



Une borne numérique consultable 7j/7 et 24h/24

La ville a récemment installé une borne devant la grille de la mairie. Répondant ainsi à ses obligations légales en matière d'affichage administratif, la ville a fait le choix de développer une solution numérique, plus innovante et accessible que le papier. Ainsi, tous les administrés peuvent avoir accès aux arrêtés et recueils des actes via une arborescence dynamique. Ces documents sont classés par grandes thématiques. Un nouvel outil plus pratique pour trouver en un seul endroit tous les documents de la municipalité.





Stéphane Deseine
Conseiller municipal délégué au Transport

Chantilly toujours mobilisée aux côtés des usagers !

Depuis plusieurs mois, les conditions de transport des usagers de la SNCF se sont très fortement dégradées et sont devenues inacceptables. Conscients des enjeux pour les Chantilliens et les habitants du sud de l'Oise, la municipalité relaie systématiquement les dysfonctionnements auprès de la SNCF.

Ainsi, à l'initiative de la ville, plusieurs actions ont été menées fin 2021 avec la participation des élus du sud de l'Oise, du Conseil Régional et des maires de la Communauté de Communes de l'Aire Cantillienne. En novembre, un nouveau courrier a été adressé au président de la SNCF. En décembre, un rassemblement en gare de Chantilly a été organisé puis une pétition en ligne qui a recueilli près de 1500 signatures a été relayée. En janvier dernier, grâce à la mobilisation de tous, une réunion a été organisée en présence des responsables SNCF des lignes Paris-Hauts de France. Cette rencontre a été l'occasion pour la SNCF de présenter un état des lieux de l'offre TER sur les lignes desservant notamment Chantilly, l'analyse des causes des irrégularités et des suppressions, la baisse de la qualité de service et les actions en cours pour remédier à ces dysfonctionnements.

■ Etat des lieux de l'offre TER

28,5 trains en moyenne par jour en semaine assure la liaison Chantilly-Paris. Cette offre TER s'appuie sur 3 types de trains différents en termes de matériel et proviennent de divers terminus. Ces matériels sont incompatibles les uns avec les autres et ne peuvent être utilisés en remplacement d'une rame défectueuse augmentant ainsi la mise à disposition de sous-compositions dits "trains courts" (1 seule rame au lieu de 2).

■ Analyse des causes d'irrégularité et suppression

Selon la SNCF, 82% des trains programmés sur la journée arrivent à l'heure contre 80% en période de pointe.

Les sous-compositions ont concerné quant à elles près de 1 train sur 4 les 4 derniers mois de l'année.

Près de 70% des causes de retards sont imputables à la SNCF. Les 30% restant sont liés à des causes "externes" à la SNCF.

. Les causes imputables à SNCF sont liées en grande partie au matériel (indisponibilité, retard ou panne), au personnel (absence, retard, conséquences d'incidents précédents...) mais également à l'état de la voie, à des restitutions tardives de travaux ou à la gestion des circulations.

. Les causes dites "externes" sont liées à des actes de malveillance et incivilité (bagages abandonnés), aux accidents de personne, aux intempéries et obstacles sur la voie (véhicule, bétail, gibier...)

■ Actions en cours

Plusieurs plans d'actions sont engagés par la SNCF pour agir sur les causes principales des retards.

→ Sur la partie matériel, la SNCF prévoit le renouvellement sur les 3 prochaines années des rames les plus anciennes pour homogénéiser le parc matériel et réduire les sous-compositions, l'augmentation des capacités de maintenance avec notamment le recrutement de personnel supplémentaire.

→ Pour pallier les absences de personnel mais aussi faire face aux mouvements sociaux et à un marché de l'emploi tendu, la SNCF met en place les actions suivantes : mobilisation de la ligne managériale et recrutement en cours sur les métiers de la conduite, de l'accompagnement et de l'escale.

→ Afin de réduire les problèmes d'organisation et d'exploitation, plusieurs actions seront menées : réutilisation des voies 20 et 21 en gare du nord permettant d'augmenter la capacité d'accueil des trains, ajout de 2 minutes de stationnement en gare de Creil sur plusieurs circulations afin d'absorber les retards pris en amont de Creil, mise en place d'un service dédié à Creil et Paris Nord pour améliorer le départ à l'heure des trains

→ Développement d'actions en gare, dans les TER et sur les applications SNCF pour améliorer l'information voyageur.

Malgré la convention passée entre la Région des Hauts-de-France et la SNCF, la ville de Chantilly tient à suivre l'évolution des engagements pris par la SNCF et des actions menées pour l'amélioration de son service. Plusieurs points d'échanges ont été instaurés dans cette optique, avec la direction de la SNCF, au cours de l'année. La prochaine réunion est prévue au mois de juin.





Hubert Salaün
Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse et du Sport

Animation "Mai à vélo", un mois pour adopter le vélo... pour la vie !

Notre ville développe les mobilités douces. C'est bon pour la sécurité, pour l'environnement, pour la santé et pour le budget de chacun. Cette année la piste cyclable reliant Lamorlaye à Chantilly verra le jour. De plus, de nombreux emplacements pour les vélos ont été installés en ville pour stationner. La vitesse est désormais limitée à 30km/h dans le Bois Saint-Denis afin de permettre à chacun de se déplacer en sécurité selon son mode de transport.

Le succès de l'opération "Mai à vélo" de l'an dernier nous amène à renouveler l'événement cette année. En effet, l'animation "Décore ton vélo" dans les écoles avait fait l'unanimité avec plus de 500 vélos ornés et même customisés !

Un stand de la mairie sera installé au marché les samedis 7 et 14 mai. Vous y rencontrez vos élus, vous pourrez mettre votre bulletin pour gagner un vélo et faire réparer votre bicyclette avec Happy Vélo Culture. La proposition d'atelier gratuit pour des petites réparations de vélos par Joseph Lecamus a été retenue lors du budget participatif des Hauts de Chantilly. Il est déjà présent au quartier Lefébure et vous attendra au marché et le 21 mai à la fête du vélo. Les animateurs du périscolaire proposeront également à tous les enfants de décorer leur vélo et de participer au concours du samedi 21 mai. Comme l'an passé, vous êtes invités samedi après-midi devant l'école Paul Cézanne pour profiter de multiples animations : marquage de vélo, essai de vélo électrique, balade au Potager des Princes ou dans le parc du Château et multiples animations ludiques autour du vélo en attendant de remporter la tombola !



PROGRAMME

SAMÉDIS 7 ET 14 MAI

. Stand de la ville

9h-12h. Ateliers réparations, sur le marché place Omer Vallon

Tombola ! Un vélo à gagner ! Déposez votre bulletin dans l'urne et rendez-vous le 21 mai à 17h30 pour le tirage au sort

VENDREDI 20 MAI

. Concours "Décore ton vélo" dans les écoles

Les enfants voteront pour leur vélo préféré ! Une récompense sera offerte aux gagnants et un diplôme sera remis à chaque enfant

SAMÉDI 21 MAI

. Atelier décoration et réparation de vélo

9h-11h30. Atelier petites réparations et décoration de vélo animé par l'association Happy Culture Chantilly, école maternelle Lefébure

12h. Inauguration de la maison du vélo de quartier "Happy Cyclo Jo", projet porté par Joseph Lecamus dans le cadre du budget participatif, 4 bd Lefébure

13h30. Rassemblement et départ pour les animations du centre-ville, devant la pharmacie du Coq Chantant

. Animation "AcroBike"

14h-18h. Espace d'initiation VTT Trial (à partir de 6 ans), parking du Réservoir

. Animations devant l'école Paul Cézanne .

. Animation "Pédalo Smoothie"

14h-18h. Pédaler pour mixer son propre smoothie et repartir avec un cocktail super vitaminé (à partir de 4 ans)

. Animation "Vélos Rigolos"

14h-18h. Oubliez tout ce que vous connaissez du vélo et venez réapprendre à rouler sur des engins loufoques, humoristiques, fantaisistes, drôles... (à partir de 3 ans)

. BobeBike

14h-18h. Essai de vélos électriques, découverte d'un nouveau système permettant d'électrifier un vélo classique

. Association AU5V

14h-18h. Atelier marquage de vélos

. Parc Naturel Régional Oise-Pays de France

14h-18h. Distribution de documents sur les pistes cyclables et les circuits de balades touristiques

. Tombola

14h-17h. Déposez vos bulletins dans l'urne

17h30. Tirage au sort de la tombola en musique et en danse avec un FlashMob préparé par les animateurs du périscolaire

. Balades à vélos (balades encadrées, port du casque obligatoire)

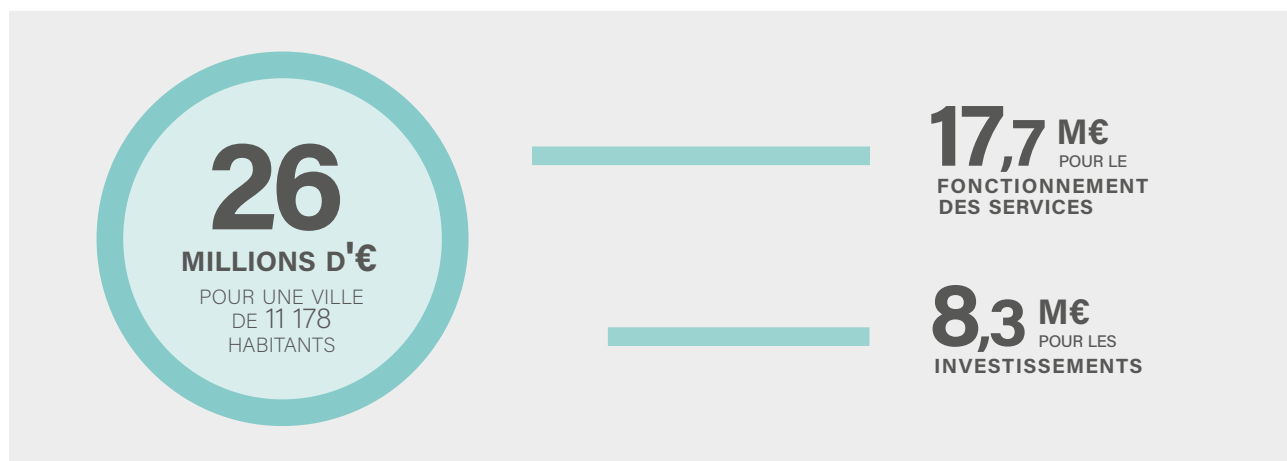
15h. Balade avec visite du Potager des Princes (à partir de 5 ans)

15h. Balade avec passage dans le château (avec l'association Chantilly Triathlon, à partir de 10 ans)



Florence Woerth
Maire-Adjointe chargée des Finances

Budget 2022 ► La ville de Chantilly a décidé de maintenir ses investissements à un haut niveau



Le budget est un acte essentiel de la vie de la commune. Il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et un acte d'autorisation. Acte de prévision car il constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à engager sur une année. Acte d'autorisation car c'est l'acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil municipal.

Lors de sa séance du 10 mars 2022, le Conseil municipal de Chantilly a approuvé le Compte Administratif 2021 et a adopté son Budget Primitif 2022.

► Dépenses d'investissement, subventions, fiscalité, autofinancement, impôts et taxes,... Voici quelques données clés du budget 2022 de Chantilly

Autofinancement 2 783 520 €	Fiscalité directe 0% d'augmentation des impôts depuis 4 ans	Nouveaux investissements 3 541 000 €
Impôts et taxes 10 844 835 €	Tarifs municipaux +1,5% après 5 ans de stabilité	Masse salariale 52% du budget de fonctionnement
Subventions 1 806 318 €	Subventions aux associations 401 000 €	



Rencontre avec Florence Woerth, Maire-Adjoint aux Finances, qui nous déchiffre le budget 2022



Chantilly Mag : Le Conseil municipal vient de voter le Budget 2022. Quels en sont les éléments majeurs ?

Florence Woerth : Nous avons souhaité continuer à proposer en 2022 aux Cantiliens des services publics de qualité et à un coût modéré, à soutenir nos associations dans leur travail quotidien d'animation culturelle, sportive et sociale de notre ville, à ne pas alourdir la structure financière de la ville et en même temps à poursuivre notre programme d'investissements pour préparer l'avenir. Tous ces objectifs peuvent apparaître inconciliables, pourtant, nous avons essayé dans un contexte mouvant et fragile de donner un budget fiable et respectueux de nos engagements.

CM : Quels choix essentiels ont été retenus pour construire ce budget ?

FW : Reprenons les hypothèses de travail élaborées à partir de ce que nous connaissions de la situation économique de notre pays début 2022 : un taux d'inflation prévu dans la ligne du 2^{ème} semestre 2021 autour de 3,5%, une reprise économique qui se poursuit à un rythme supérieur à 2,5/3% après une année 2021 à plus de 6%, un prix de l'énergie encore tiré par la forte demande mondiale mais en voie de décélération. Nous savons aussi que lors des années d'élections présidentielles, le manque de visibilité pendant quelques mois pèse sur les indicateurs économiques et ralentit la consommation des ménages.

Aujourd'hui, toutes ces données sont obsolètes, largement dépassées par les conséquences de la guerre en Ukraine qui a démarré fin février : l'inflation explose en mars aux USA à plus 10%, en Europe à plus 7,5% et pour la France à plus de +5,1%. Les facteurs de cette hausse sont le prix de l'énergie (+44%) ainsi que les prix des matières premières alimentaires (+5%).

Nous avons décidé d'augmenter pour 2022 le prix des services proposés aux Cantiliens, +1,5% après plus de 5 ans de stabilité. Nous savons déjà que le coût de la restauration scolaire progressera de 5% en 2022.

Certes les bases fiscales nationales qui interviennent dans le calcul des impôts ont progressé de 3,4% selon l'indice des prix dont elles dépendent et autorisent une progression des revenus fiscaux de la ville. Mais nous savons aussi que les prévisions sur l'augmentation des charges de la ville en énergie (+290 000 €) estimées en janvier, en restauration, en coût de travaux dépasseront largement la hausse des recettes et que le budget 2022 de fonctionnement de notre ville va souffrir. L'impact négatif sur le budget de ces revalorisations de prix sont proches de 0,9M€.

Rappelons aussi que notre masse salariale représente plus de 52% du budget de fonctionnement et que la hausse du point d'indice qui interviendra en juillet pèsera sur nos équilibres.

Nous maintiendrons en 2022 un bon niveau d'investissements dans la ligne de la moyenne des années précédentes (3,5M€) mais avec le même montant compte tenu des hausses de prix de nos fournisseurs et sous-traitants. Nous savons que nous ferons autour de 30% de moins de travaux.

Si la guerre en Ukraine ne s'arrête pas avant l'été, nous rentrerons donc dans une période comme nous n'en avons pas connue depuis le premier choc pétrolier, de stagflation, de l'inflation avec une très faible croissance, voire de récession pour la fin de l'année si l'impact des hausses se maintenait à ce niveau. Le budget 2022 est un budget tenu, soucieux de l'argent public. Ceci est plus que nécessaire et nous y veillerons à chaque instant.

CM : La ville a-t-elle recours à l'emprunt ?

FW : Oui mais très faiblement en 2022 car elle a judicieusement emprunté fin 2020 et début 2021 au creux de la vague des taux d'intérêt, en pleine pandémie. Aujourd'hui, les taux d'intérêt à 10 ans ont franchi la barre des 1,36% et aux USA de 2,98%. Nous avons emprunté autour de 0,5% marge bancaire comprise.

CM : Chantilly est-elle une ville endettée ?

FW : Notre niveau d'endettement, en accord avec la stratégie précédemment expliquée de bénéficier de taux faibles, est autour de 10M€. A fin 2022, elle sera inférieure à 9,2M€, dans la moyenne pour Chantilly, pour une durée de désendettement de 5,2 ans mais bien en deçà des seuils d'alerte de 10/12 ans.

Nous avons un programme d'investissements dense en 2022 mais qui va s'accélérer sur les 3 prochaines années : rénovation du quartier de la gare, nouvelle salle de sport mutualisée avec le lycée, rénovation de la place Omer Vallon et la salle de spectacle. Nous gardons donc une capacité d'emprunt élevée pour pouvoir financer ces investissements. L'inconnue qu'il faut avoir en tête en période d'inflation sont les coûts. Ce qui est prévu aujourd'hui peut représenter un financement de 30 à 40% plus cher 2 ans plus tard.

CM : Les impôts vont-ils augmenter à Chantilly ?

FW : Les impôts n'augmentent pas à Chantilly en 2022. Vous savez que maintenant le principal impôt perçu par la commune est la taxe foncière suite à la disparition de la Taxe d'Habitation pour les résidences principales. Si la situation économique se détériorait et surtout si l'inflation venait à poursuivre sa hausse violente, nous devrions examiner avec soin nos équilibres financiers pour garder une structure saine sans obérer nos services.

CM : Comme pour toutes les communes, les dotations de l'État diminuent, comment allez-vous faire pour offrir de nouveaux services aux cantiliens ?

FW : Oui c'est exact depuis plus de 10 ans. En 2022, notre Dotation Globale de Fonctionnement, la plus importante de nos ressources fournie par l'État baisse encore, celui-ci remplace les impôts perçus par la ville par des dotations dont l'évolution ne dépend que de lui. Nous savons aussi qu'un nouvel effort sera demandé aux collectivités territoriales dans les prochaines années.

Les bases fiscales

Depuis 2018, le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives relève d'un calcul et non plus d'une fixation par amendement parlementaire. Les valeurs locatives sont donc revalorisées chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation, conformément au Code général des impôts. Pour 2022, le coefficient de revalorisation annuelle des bases locatives est de 3,4%, contre +0,2% en 2021, précise la DGFIP. Concrètement, à l'automne 2022 la base de calcul de la taxe foncière augmentera de 3,4%. Cette revalorisation concernera aussi la base de calcul de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Le taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires appliqué à la valeur locative pour les habitants de Chantilly reste lui inchangé pour le budget 2022.

Il est vraisemblable que nos dotations ne seront pas indexées sur l'inflation.

La ville de Chantilly est connue depuis plus de 20 ans pour offrir à ses habitants et parfois à ceux des villes avoisinantes une large palette de services, du plus jeune âge au plus élevé, des animations culturelles de qualité, des activités sportives diversifiées, les gardes d'enfants pendant le temps scolaire et les animations durant les vacances ne manquent pas. Nous ne pourrions offrir de nouveaux services aux Chantiliens que si nous rendons plus efficaces les services existants, mieux calibrés en fonction des besoins réels.

CM : Qu'en est-il des subventions allouées aux associations chantiliennes ?

FW : Nos associations que nous aidons largement (401 000€) sont là aussi pour proposer aux Chantiliens d'autres choix. La Centre Culturel Marguerite Dambreville renouvelle en permanence son offre et après une période Covid difficile, rebondit avec de nouvelles propositions séduisantes pour la rentrée 2022-2023. Le CCAS, notre service social, s'emploie à développer toujours plus de proximité et d'aides.

Le Ménestrel pour la musique, l'Académie des Arts et la Scène au jardin pour le théâtre sont les piliers de notre activité culturelle. Nos associations sportives sont aussi aidées comme l'US Chantilly

et le Tennis Club dont deux cours ont été refaits en 2021.

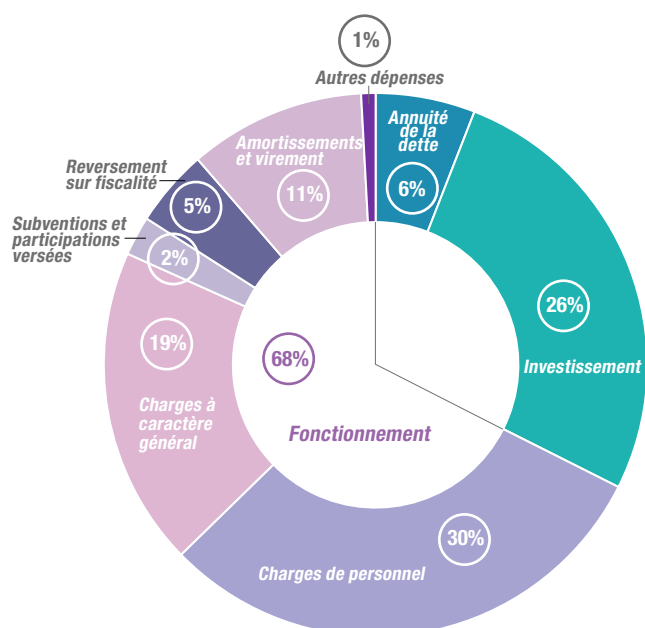
CM : Le dynamisme du marché immobilier profite-t-il au budget de la ville ?

FW : Oui, déjà depuis plusieurs années les droits de mutation sont au plus haut (848 000€ en 2021 record historique), portés par un marché de l'immobilier national et chantilien très actif. Nous anticipons en 2022 un ralentissement de 15% dû à la hausse des taux d'emprunt, à une baisse de l'offre de biens à vendre et aux incertitudes sur l'activité et l'emploi.

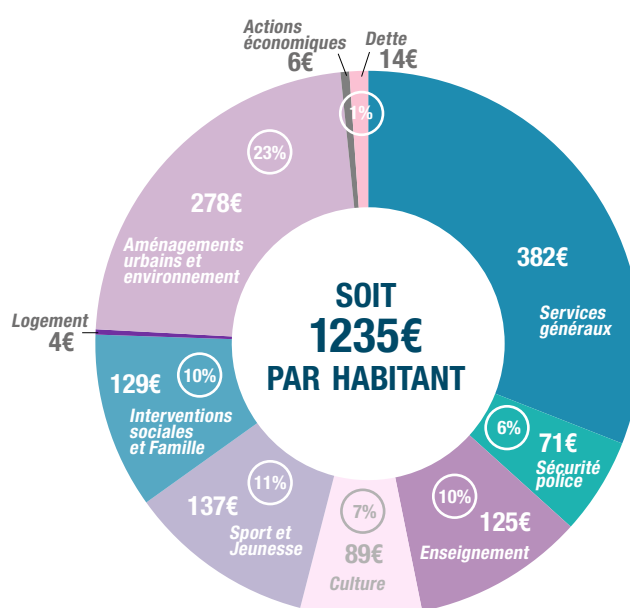
CM : Avons-nous une vision budgétaire pour 2023 ?

FW : Nous savons que rien ne se passe vraiment comme on le prévoit. Du fait de la globalisation des économies, la propagation des crises est immédiate, nous devons nous habituer à gérer notre ville dans un univers changeant et différent des décennies précédentes. Notre agilité à nous adapter rapidement et notre capacité à comprendre les situations nous permettent de suivre notre budget avec attention et précaution. Nombre de communes réclament de l'État des aides supplémentaires face à des coûts énergétiques incontrôlables et à une masse salariale en progression constante. Nous espérons pouvoir être entendus.

Vue d'ensemble des dépenses du budget 2022 : 26 M€



Les dépenses de fonctionnement par habitant du budget 2022



2022, un programme d'investissement soutenu : 3 541 k€

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : 422 k€

- . Remplacement de chaudières (école élémentaire et gymnase du Bois Saint-Denis, mairie)
- . Remplacement d'éclairages (avenue du Maréchal Joffre, avenue Général Leclerc, contre-allée Bourillon)
- . Remplacement des menuiseries du Centre culturel
- . Achat d'un véhicule électrique pour la Police municipale



Contre-allée du chemin Bourillon

MOBILITÉ - AMÉNAGEMENTS URBAINS - CADRE DE VIE - SÉCURITÉ : 1 468 k€

- . Piste cyclable du Mont de Pô à l'avenue de Bourbon
- . Parking Canardière
- . Démolition de la salle de la 3^{ème} mi-temps
- . Extension de la vidéoprotection
- . Etude pour la place Omer Vallon et réfection du pavage
- . Travaux sur réseaux d'eaux (avenue du Général Leclerc, rue d'Aumale...) et étude pour un bassin d'orage
- . Renouvellement du mobilier urbain, matériels pour les espaces verts, cabanons et divers
- . Réfection de la contre-allée du chemin Bourillon
- . Réfection du souterrain du Bois Saint-Denis
- . Frais d'études d'urbanisme



Extension de la vidéoprotection

ÉCOLES ET PETITE ENFANCE : 114 k€

- . Etude pour réhabilitation et travaux de mise en conformité de l'école maternelle du Coq Chantant
- . Pose de films d'intimité et déclencheurs d'alarme incendie à l'école élémentaire du Coq Chantant
- . Renouvellement de matériels informatiques et autres pour les écoles et les crèches

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS : 834 k€

- . Extension des vestiaires du stade des Bourgognes
- . Rénovation des vestiaires sous les tribunes du terrain d'honneur
- . Création d'un Skatepark
- . Réfection totale du terrain d'honneur
- . Installation d'une aire de jeu de la Canardière
- . Création d'un parcours de santé au bois Bourillon
- . Rénovation de la toiture terrasse du Club House
- . Renouvellement de matériels des équipements sportifs
- . Remplacement d'une porte entre les courts de Tennis



Projet de rénovation des vestiaires au stade des Bourgognes

CULTURE ET PATRIMOINE : 71 k€

- . Diagnostics pour la porte Richard Lenoir
- . Remplacement de la porte attenante à l'église
- . Restauration du Christ de l'église Notre-Dame et achats de matériels pour le musée de la Dentelle et la Médiathèque
- . Dernière phase du circuit "panneaux patrimoine"
- . Etude pour la salle de spectacle
- . Restauration de la chapelle du cimetière Bourillon

FLEXOFFICE - BUDGET PARTICIPATIF - SERVICES GÉNÉRAUX : 607 k€

- . FLEXOFFICE
- . Budget participatif du quartier de Verdun
- . Plan renouvellement informatique
- . Travaux du logement de l'école maternelle du bois Saint-Denis
- . Réaménagement des locaux de l'ancienne trésorerie
- . Achat de deux chalets et illuminations pour Noël
- . Matériels pour les ateliers des services techniques
- . Renouvellement de 9 défibrillateurs



Réalisation du projet d'Alexy dans le cadre du budget participatif, une table multi-jeux



Chantilly historique

Histoire de la Fondation Condé...

La Fondation Condé est une très ancienne institution puisqu'elle a été fondée en 1646 par Charlotte de Montmorency, mère du Grand Condé, sous le nom de "Charité" sur la paroisse de Vineuil afin d'accueillir les malades et les indigents.

Quelques années plus tard, devant l'augmentation du nombre de malades, Louis-Henri duc de Bourbon, décide d'intégrer de nouveaux bâtiments au vaste projet d'urbanisation de la ville de Chantilly. Il les positionne au point d'aboutissement de la perspective de la Grande Rue, actuelle rue du Connétable.

En 1736, il réalise la translation de la Charité de Vineuil à Chantilly, l'installe dans ces nouveaux bâtiments et lui donne le nom d'hospice Condé.

L'hospice, avec ses anciens et ses malades, est ainsi intégré à la ville mais reste éloigné de l'église et surtout du château !

L'hospice est ensuite agrandi dès la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle. Tenant lieu d'hospice mais aussi d'hôpital, il dispose d'une salle de chirurgie, d'un dispensaire et d'une pharmacie. Il accueille alors les indigents, les vieux, les enfants abandonnés, les malades...

Après moultes péripéties, l'établissement passe sous la tutelle du duc d'Aumale en 1830, lorsque celui-ci hérite du Domaine de Chantilly. Il n'a alors que 8 ans et c'est sa mère, la reine Marie Amélie qui gère ses biens. Elle développe l'hôpital, fait surélever le corps principal du bâtiment et fait construire la chapelle Saint Vincent-de-Paul en 1836. Elle fait aussi créer un ouvroir, un asile pour les enfants pauvres, etc...

A la fin du XIX^{ème} siècle, l'hospice accueille plus de 500 personnes : malades, vieillards, enfants en bas âge ainsi que des filles préparant le certificat d'étude et le brevet supérieur.

A la mort du duc d'Aumale en 1897, la haute tutelle est transmise à une société civile présidée par feu le comte de Paris, et ce dernier,

après son retour d'exil en 1949, se consacre à l'hospice Condé. Il entreprend alors un immense programme de réorganisation, de modernisation et d'expansion.

Sous sa direction, son statut change et l'institution devient un établissement privé. L'hospice se transforme en un centre gériatrique avec des unités sanitaires et des unités médico-sociales.

En 1999, Monsieur Antoine Huguenin prend la présidence et sous son impulsion et celle du Conseil d'Administration, l'institution poursuit sa modernisation.

Aujourd'hui la Fondation Condé a un nouveau visage. Sa force est sa "filrière" gériatrique interne : depuis l'accueil de jour, où l'on peut venir à la journée, jusqu'aux soins de longue durée pour les personnes en situation de grande dépendance.

C'est une institution riche de perspectives et de projets répondant à deux préoccupations essentielles et complémentaires :

- la première est d'améliorer sans cesse les conditions de vie des résidents et des patients, sur le plan hôtelier et médical.
- la deuxième est d'augmenter la capacité d'accueil pour tenir compte des besoins actuels de la population.

Au-delà de cette mission de soins, la Fondation Condé est attentive à la conservation et à la valorisation de son patrimoine : œuvres d'art, archives remontant au XVII^{ème} siècle, chapelle-musée du XVIII^{ème} siècle, chapelle privée mise à disposition de la paroisse, ainsi que des bâtiments donnés à bail pour des logements sociaux.

Dans ce sens, un projet de musée est à l'étude afin de mettre en valeur ce patrimoine et ces collections historiques.

Ilda Ferreira
Directrice de la Fondation Condé





Bénédicte de Cacqueray
Maire-Adjointe chargée des Affaires Sociales et du Logement

Chantilly, une ville qui prend soin de tous

La politique sociale de Chantilly a pour vocation première d'intervenir auprès des personnes les plus fragiles, par le biais de différentes aides proposées : alimentaires par l'ouverture de droit à l'épicerie sociale, par la mise en place des secours, de domiciliations, par l'écoute et l'orientation vers les services liés à l'aide sociale. Ce sont les missions principales d'un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Ces missions sont complétées par l'organisation d'actions en faveur des seniors, de prévention de la santé, et d'actions dédiées à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Le service logement, partie intégrante du service social de la mairie, est le partenaire privilégié des bailleurs sociaux qui proposent 1235 logements sur la commune, soit près de 20,46% des logements dits à caractère sociaux de Chantilly. La ville dispose d'un contingent de 206 logements qu'elle peut attribuer de façon prioritaire quand ils se libèrent. Le service logement accorde une attention particulière au suivi de l'attribution de ces logements et la liste d'attente est très régulièrement actualisée.

La politique sociale de la ville se décline autour de ces quatre grands axes que sont l'aide sociale, l'action en faveur des aînés, la santé et le logement.

Après deux années de gestion du Covid et un début d'année marqué par la guerre en Ukraine dont l'impact économique est non négligeable, en particulier sur le prix des denrées alimentaires, une augmentation du budget de fonctionnement du CCAS de 172 489€ à 212 600€ s'avère nécessaire afin de prévoir des aides sociales spécifiques et de renouer avec les animations dont ont été privés les seniors.

Une part croissante de ce budget est également allouée à la santé et plus particulièrement à la mise en place de nouvelles actions en faveur du handicap et de la prévention des addictions.

Aides Sociales

Pour l'aide sociale, outre les aides classiques, secours, droits à l'épicerie sociale, assistance dans les démarches, le CCAS souhaite allouer à nouveau une enveloppe pour une aide spécifique liée à la situation actuelle, conséquence de la période Covid et de la guerre en Ukraine.

- Une permanence d'écrivain public, véritable aide à la rédaction de courriers, constitution de dossiers, de demandes diverses, se tient 2 jeudis par mois de 14h à 17h en Mairie.
- Tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h un Conciliateur de Justice, auxiliaire de justice assermenté bénévole, tient une permanence. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties,

qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

- Un Conseil des Droits et Devoirs de Familles sera mis en place. Celui-ci a pour objectif de venir en aide aux parents de mineurs en difficulté : responsabiliser les parents, restaurer l'autorité parentale et le respect des valeurs de la République. Ce CDDF peut être saisi chaque fois que le comportement de l'enfant entraîne des troubles à l'ordre, à la tranquillité ou à la sécurité publics.

Besoin d'aide dans vos démarches administratives ?

LE CCAS PROPOSE LES SERVICES D'UN ECRIVAIN PUBLIC
DÉMARCHES PAPIER OU EN LIGNE

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT
AUPRÈS DU CCAS AU 03 44 62 42 60

LES JEUDIS
- 21 AVRIL
- 12 MAI
- 2, 16 et 30 JUIN

DE 14H À 17H
AU SERVICE SOCIAL

GRATUIT
RÉSERVÉ AUX CHANTILLIENS

Chantilly
Mairie

Actions en faveur des aînés

Voilà deux ans que les aînés subissent la crise Covid de plein fouet avec l'annulation de toutes les activités proposées.

- Si les visites de fin d'année dans les trois Ehpad, Résidence de la Forêt, Fondation Condé et Arc en Ciel, ont pu être maintenues, le traditionnel repas des seniors de début d'année n'a pu avoir lieu depuis deux ans. Le CCAS a décidé de reporter ce moment de convivialité très attendu et de proposer une autre formule plus estivale, qui aura lieu le 26 juin.
- Les visites dans les maisons de retraite vont être également organisées différemment pour permettre un temps d'échange et de convivialité plus important.

● La création d'une carte pour les aînés, sur le modèle de la carte famille, va leur permettre d'avoir des avantages spécifiques auprès des associations et des commerçants.

● Des ateliers réguliers dédiés aux séniors vont être mis en place. Véritables moments de convivialité qui ont beaucoup manqué lors de ces deux dernières années avec des thématiques diverses telles que des activités de gymnastique douce, de jeux de société, de prévention sécurité, atelier informatique, de sorties...



Atelier numérique pour les séniors le 21 janvier en mairie

Santé et handicap

● Le programme "Tous Anti Addictions", porté par la ville et financé par la Mildeca (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives), a vocation à sensibiliser, informer et prévenir les conduites addictives, drogues, médicaments, alcool, tabac, alimentation, consommation, jeux, et aussi écrans, pour tout public, en particulier les adolescents. Ce projet initié fin 2021 est proposé en partenariat avec les champs éducatif, scolaire, social, médical, psychologique, politique et les forces de l'ordre.

Prochaines dates à retenir :

. 17 mai 2022 de 9h à 17h, colloque "Adolescence et addictions", Espace Bouteiller

. 31 mai 2022, journée mondiale sans tabac, Lycée Jean Rostand

● Depuis plusieurs années, la ville de Chantilly met en place des actions en faveur des personnes en situation de handicap dans divers domaines : urbanisme, éducation, culture, sport. Dans le cadre du Plan Handicap 2021-2026, le CCAS, a mis en place un programme appelé "Handicaps, parlons-en !" afin de connaître, écouter, soutenir, faciliter l'inclusion en favorisant l'accès à la culture, aux loisirs, aux sports avec des associations partenaires.

Prochaines actions :

. Printemps 2022, partenariat France Alzheimer Oise et ateliers de sensibilisation à l'autisme pour les enfants de l'école Paul Cézanne

. Dimanche 15 mai à 14h, concours de Boccia (sport apparenté à la pétanque avec boules de cuir), halle des Bourgognes (ouvert à tous)

. Mercredi 22 juin, journée Olympique et Paralympique des enfants, stade des Bourgognes



Journée de l'Autisme le 2 avril en mairie

Solidarité Ukraine

Le 24 février 2022, le président russe a déclenché une offensive en Ukraine. La municipalité et le CCAS ont réagi rapidement et ont organisé le 5 mars dernier, en mobilisant les enfants des CMJ et CMA, une collecte de denrées de première nécessité dans les supermarchés de Chantilly ainsi qu'à la Mairie. Ainsi, trois camions des services techniques ont rejoint la plateforme de la Protection Civile de Beauvais, avec qui la ville avait noué un partenariat pour l'acheminement de ces dons vers la Pologne et l'Ukraine.

La ville a rapidement mis à disposition un appartement de son parc privé, pour l'accueil

d'une famille ukrainienne, qui arrivera prochainement à Chantilly.

Le CCAS propose également un accompagnement spécifique pour les réfugiés, aide aux démarches, mise en relation avec des personnes parlant ukrainien ou russe, transport, aides financières...

A l'occasion du traditionnel concert du 8 mai, l'Harmonie Municipale et le Big Bang, se sont associés avec la Croix Rouge pour une collecte de dons en faveur des réfugiés. Rendez-vous à 16h à l'espace Bouteiller pour ce concert caritatif.

Un grand merci à tous pour ce bel élan de solidarité.



■ Naissances

Pénélope GEUMETZ PAPY	30 janv.
Timothée ROCHE	6 fév.
Raad YILAR	9 fév.
Élias HELIODORE	12 fév.
Mahault LEFEVRE MANSARD de SAGONNE	18 fév.
Josias DIAMBI SIVI	2 mars
Malo MICHENET	10 mars
Thiziri OUHADDAD	27 mars

■ Mariages

Benoît SIX et Marie PIETRI	19 mars
----------------------------	---------

■ Décès

Michèle VIRLAT veuve PLATON (87 ans)	1 fév.
Marius MARTLÉ (96 ans)	1 fév.
Jean TRUCHAUD (67 ans)	2 fév.
Francline DIGNOIRE veuve EVRARD (90 ans)	6 fév.
Huguette BLONDAT épouse SAÛER (85 ans)	9 fév.
René MAILLET (88 ans)	9 fév.
Etienne QUIN (91 ans)	11 fév.
Jean PELERIN (88 ans)	11 fév.
Pierre MOUSNIER (86 ans)	12 fév.
Anthony HUBAULT (43 ans)	15 fév.
Josette KERSTEMONT veuve HÂPE (86 ans)	17 fév.
Edmond QUIN (93 ans)	25 fév.
Jérôme BUISSON (60 ans)	25 fév.
Sylvie ERCOLE (96 ans)	1 mars
Yolande ATTIE (94 ans)	2 mars
Robert MONTIGON (94 ans)	7 mars
Annie MAQUIN veuve ANSENMACHER (78 ans)	7 mars
Andrée MEUNIER (94 ans)	11 mars
Jeanne TAYSSE veuve PERCIBALLI (91 ans)	14 mars
Patricia LAO épouse NICOLAS (57 ans)	14 mars
Mireille DILLMANN (85 ans)	15 mars
Jean-Claude COLIN (87 ans)	16 mars
Zabina LABENKA veuve CRUTIZAT (93 ans)	17 mars
Liliane GÉRARD veuve TREGOUET (84 ans)	21 mars
Françoise RIPOULL veuve MATHIAS (71 ans)	22 mars

AGORA rend hommage à Jocelyne Lambert

Jocelyne nous a quittés le 28 mars 2021 suite à la pandémie. Bénévole de la première heure, elle a œuvré pendant 20 ans à l'association. Elle venait régulièrement le lundi soir, au quartier Lefebure auprès des enfants pour l'aide aux devoirs.

Le 16 octobre dernier, le Club KIWANIS a remis à Agora "La tablette de Jocelyne", matériel informatique DYSTRY KARDY pour l'aide à l'écriture et la lecture en présence de Madame le Maire, ses adjoints, des enfants et de leurs parents, les bénévoles d'Agora et de Thomas et Sophia Lambert.





Caroline Godard
Maire-Adjointe chargée de la Culture et du Patrimoine

Philippe Dalarun, Chef d'orchestre du Ménestrel et Président de l'EMU

Pouvez-vous nous présenter l'EMU ?

Fondée en 1973, l'European Music School Union est une organisation non gouvernementale basée à Berlin, qui regroupe 26 associations nationales d'écoles de musique représentant plus de 6 000 établissements, 150 000 professionnels et 4 millions d'élèves en Europe. Elle est membre de droit du Conseil International de la Musique, fondé en 1949 par l'UNESCO, et du Conseil Européen de la Musique.

Depuis combien d'années en êtes-vous le président ?

D'abord délégué français puis vice-président de l'EMU, j'ai été élu président en 2018 et réélu pour 3 ans en mai 2021. La gouvernance de l'EMU est assurée par un comité qui comprend sept membres représentatifs de la diversité de l'enseignement musical en Europe, assistés d'un secrétaire général.

Quelle est la place de la France dans cette association ?

Nous sommes représentés au sein de l'EMU par la Fédération Française de l'Enseignement Artistique (FFEA), l'une des plus grandes associations dans ce secteur en Europe. Membre fondateur de l'EMU, la France n'en avait pourtant jamais assuré la présidence. Reconnu pour la densité et la qualité de son réseau d'établissements, notre pays a la capacité de faire la synthèse entre les différentes perspectives européennes, tout en affirmant ses propres valeurs d'exigence artistique et d'ouverture au public le plus large.

Quelles sont les missions et les projets de l'EMU ?

La force d'un réseau réside d'abord dans l'échange d'informations et de bonnes pratiques. Au-delà, nous encourageons l'élargissement des publics et l'évolution des pédagogies, par exemple dans le domaine du numérique, de la petite enfance ou des étudiants à besoins spécifiques. Soucieux d'unifier notre action, nous coopérons avec le secteur scolaire, l'enseignement supérieur et la re-

cherche universitaire. Enfin, nous organisons des événements tels que des forums, des séminaires de formation et des festivals de jeunes musiciens. Notre société a plus que jamais besoin d'affirmer son rayonnement culturel et de renforcer sa cohésion sociale, l'EMU y contribue à son niveau.

Le Ménestrel dont vous êtes le chef d'orchestre depuis 30 années, a-t-il été associé à des concerts de niveau européen ?

Le Ménestrel a participé de longue date à des séminaires, des échanges et des festivals européens. La Maîtrise du conservatoire se rendra du 26 au 29 mai prochain au Luxembourg pour se produire dans le cadre du 14^{ème} festival de jeunes de l'EMU. Cet esprit européen nous anime au niveau local, lorsque nous faisons évoluer notre projet d'établissement ou que nous produisons nos orchestres ou nos chœurs. Avec le Ménestrel, c'est aussi l'Europe qui est présente à Chantilly et dans la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne !



Philippe Dalarun
Président de l'EMU
Vice-président de la FFEA
Directeur du Conservatoire de Taverny
Chef d'orchestre du Conservatoire de musique de Chantilly et de l'Aire cantilienne Le Ménestrel

Le Ménestrel c'est :

• 526 élèves • 43 professeurs • 120 cours • 57 classes • 35 disciplines

Le Ménestrel

2 avenue du Général de Gaulle

Tél : 03 44 58 02 90

Site : <https://conservatoire-lemenestrel.fr/>

Anne Miller, nouvelle Administratrice du Domaine

Anne Miller a été nommée, à compter du 14 mars dernier, Administratrice générale du Domaine par le Chancelier de l'Institut de France, Xavier Darcos, les Secrétaires perpétuels des cinq académies et trois académiciens qualifiés.

Ancienne élève de l'École Normale Supérieure, de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale d'Administration, Anne Miller a commencé sa carrière comme enseignante agrégée d'histoire à l'Université de Nantes avant d'intégrer le ministère de l'Économie et des Finances en 1996. En 2004, elle devient secrétaire générale du Centre National du Livre. Après un passage au Consulat général de France à Boston, elle rejoint le privé en 2015 comme chef de cabinet du directeur général de Keolis Commuter Services, puis directrice des affaires institutionnelles de Keolis America, Inc. De retour au ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, elle occupe le poste de chargée de mission pour les affaires internationales au sein de la Mission French Tech.

Bienvenue à elle.



Un mur d'investissements attend les collectivités territoriales dans les prochaines années

Des investissements moins visibles et qui pourtant viennent tous les ans diminuer notre capacité à investir. On en parle peu mais ils sont obligatoires pour certains, hautement nécessaires pour d'autres, inéluctables pour les derniers. Quels sont-ils ?

Prenons la mise en accessibilité des bâtiments : conformément à l'esprit de la loi du 11 février 2005, la mise en accessibilité doit garantir l'accès pour tous, depuis l'extérieur jusqu'à l'ensemble des services offerts au public. Les aménagements extérieurs concernent les cheminements d'accès, les places de stationnement et l'accès principal ou usuel au bâtiment. Les travaux prévus sur 9 ans étaient chiffrés en 2016 à 3,232M€, 359 000€ par an alors que le budget d'investissement de la ville oscille entre 3 et 3,5M€ selon les années. Depuis 2016, la ville a déjà dépensé 1,23 M€, le solde de travaux réévalué à l'aune des prix 2022 s'élève à près de 3M€. Rappelons que la mise en accessibilité de notre gare a été chiffrée en 2018 à 12M€ pris en charge par la région et la SNCF. La mise en accessibilité est cependant une obligation peu subventionnée et qui pourtant pèse lourd dans les finances des collectivités locales. Les maires s'en inquiètent de plus en plus.

Aujourd'hui viennent s'ajouter d'autres dépenses essentielles à la préparation de notre avenir énergétique. Nous devons diminuer notre empreinte carbone de 60% en 10 ans par réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Les implications sont multiples pour notre ville qui est bien équipée en écoles, salles de sport et bâtiments publics : réduction de la consommation d'énergie fossile en remplaçant progressivement nos véhicules, nos bus, nos sources de chaleur par des investissements protecteurs et peu consommateurs utilisant des énergies nouvelles. Notre forêt joue un rôle essentiel comme puit à carbone mais cela ne suffit pas pour un tiers de nos émissions. Nous devons financer d'autres projets de réduction. Le coût aujourd'hui n'est pas chiffré mais il est bien au-dessus des capacités financières de la ville.

Notre adhésion au SE 60 répond en partie à cette problématique : favoriser l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables en nous aidant à optimiser nos consommations et à conduire nos travaux. Depuis 2019, nous avons dépensé plus de 600 000€. Ces investissements pèseront sur le budget mais réduiront à terme notre facture énergétique. Notre budget en sera d'autant allégé et proposera des dépenses mieux réparties sur les services offerts aux Chantiliens.

L'État a pris conscience de cet impératif et aide les collectivités dans la transition énergétique des territoires mais pendant combien de temps...

Florence Woerth

Maire-Adjoint chargée des Finances
Groupe de la Majorité Passion Chantilly

Programmer peu... et faire encore moins !

Prétendre que nous nous attendions à un tel budget serait mentir, car nul acteur local ne devrait être fier d'une telle inertie. Mais la réalité est là, à la fois crue et cruelle. Ce budget primitif 2022 n'est en fait qu'une juxtaposition de dépenses de maintenance, agrémentée de quelques investissements en perspective. Et quelles perspectives...

Seuls 3 projets peuvent en effet retenir l'attention, qui tous trois montrent l'incapacité ou l'absence de volonté de l'équipe municipale de construire l'avenir de la ville et d'anticiper son évolution prévisible.

La salle de spectacle d'abord aura un volume d'accueil (350 places) guère supérieur à celui d'une salle des fêtes ! Elle n'aura en conséquence aucune chance de proposer des spectacles qui s'autofinanceront. Cet équipement sera donc exclusivement un centre de coûts et ne pourra en aucune manière s'imposer comme la locomotive culturelle de la ville.

Second projet, la réfection des vestiaires du stade offre une démonstration éclatante de l'absence totale de vision et d'ambition de la majorité et de son incapacité à comprendre la dynamique sportive chantillienne. Le projet tel qu'il a été imposé aux associations utilisatrices après une concertation minimaliste ne répond en effet même pas aux besoins actuels de ces mêmes associations. Par ailleurs il ne fait aucune place ni à l'émergence des disciplines féminines ni à l'inclusion.

Le troisième projet, enfin, tient à la mise en place à grands frais d'une piste cyclable empruntant la départementale 1016 depuis la limite de Lamorlaye en direction du centre-ville de Chantilly. Là encore l'équipe municipale est allée au raccourci en n'étudiant même pas un itinéraire passant par le centre du Bois-Saint-Denis, qui eût été moins dangereux, moins onéreux, et plus agréable pour les utilisateurs.

À eux trois, ces projets démontrent que l'on fait peu de cas des vrais besoins de notre ville. Pire : si l'on observe le compte administratif 2021, on est en droit de se demander si les investissements inscrits seront effectivement mis en place en cours d'année, puisque sur le dernier exercice, près de 40% des investissements ont été transformés... en reste à réaliser !

En clair, on programme peu, et on fait encore moins...

Xavier Boulet

Bénédicte Goualin,

Nathalie Schuhmacher

Thierry Marbach

Le Groupe Oser Chantilly

Quelques interrogations à propos des réunions de quartier

Pourquoi, lorsqu'une réunion de quartier est organisée, tous les élus du Conseil municipal ne sont-ils pas prévenus ? Pourquoi débouche-t-elle sur un relevé de mesures envisageables et non sur un compte-rendu exhaustif rappelant toutes les questions et sujets abordés par les habitants accompagnés des mesures envisagées ?

Circulation dans le centre-ville

A la dernière réunion de quartier Centre-Joffre, les habitants se sont plaints du passage de 350 poids lourds par jour, dont certains transportent des produits inflammables et dangereux comme l'oxygène, en plein Chantilly, avenue du Maréchal Joffre.

On voit bien que des poids lourds immatriculés à l'étranger traversent notre ville afin d'éviter le péage.

Les camions-bennes ROUXEL, selon les habitants, klaxonnent systématiquement au feu tricolore...

Par ailleurs, les Cantiliens de cette avenue souffrent des rodéos fréquents de motos de grosses cylindrées notamment en soirée et le dimanche.

Il serait bien d'installer des radars anti-bruit, puisque des radars ont été enlevés dans l'attente d'équipements plus sophistiqués au feu tricolore.

Nous proposons un contournement du centre-ville pour en exclure les camions de plus de 7,5t. Ces camions ayant souvent comme destination Saint-Maximin, pourraient rejoindre le carrefour des Ripailles.

Faute d'être pris en considération, les habitants de différentes résidences de l'avenue du Maréchal Joffre constituent un collectif et tiennent une pétition à la disposition des Cantiliens.

Pourquoi le Maire ne prend-il pas un arrêté de contournement du centre-ville ? Par négligence ou en raison d'intérêts cachés ?

Absence de trottoir

Pour aller du centre-ville vers le Bois-Saint-Denis, sur le trottoir de gauche, au niveau de l'immeuble ancien du square des Aigles, des bandes cyclables ont pris la place des trottoirs. De ce fait, soit vous devez traverser pour marcher côté Gouvieux, sinon, vous prenez le risque de vous faire renverser !

On peut se demander pourquoi ce manque de bon sens et de bienveillance de la majorité municipale à l'égard des Cantiliens. Certains élus n'ont pas envie de se soucier de la tranquillité de nos administrés ?

Pierre-Étienne Bouchet

Groupe "Chantilly plurielle"

06.03.27.53.71

pe559@live.fr

5 rue Pierre-Émile LePrat, bâtiment A
60500 Chantilly

Sortir à CHANTILLY

mai

Tout le mois au château

- . Tout le mois, exposition "Les manuscrits de Tagdem", Cabinet des Livres
- . Tout le mois, exposition "Dessins orientalistes du musée Condé", Cabinet d'Arts Graphiques

Jusqu'au 14 mai

Exposition temporaire "Lace is more hommage en dentelle à l'art moderne" par Philip Brooker Musée de la Dentelle, 34 rue d'Aumale

Jusqu'au 28 mai

Focus sur la petite enfance avec une sélection de documents pour les enfants jusqu'à 3 ans Médiathèque

Les 10 et 16 mai

Réunion de Courses Hippodrome

Les 12, 15, 19, 22, 26 et 29 mai

14h30 Spectacle équestre "TOTEM" (sauf les 5 et 19 mai à 15h) Grandes écuries

Les mercredis de la médiathèque

- . 4 mai à 10h30 : Bébés lecteurs (- 3 ans)
 - . 11 mai à 16h30 : Découverte sonore (+ 3 ans)
 - . 18 mai à 16h30 : L'heure du conte (+ 3 ans)
 - . 25 mai à 16h30 : English storytime (+ 3 ans)
- Gratuit, sur réservation au 03 44 57 20 56

Du 10 mai au 19 septembre

Exposition "Le duc d'Aumale et Chantilly, destins croisés" Hémicycle du duc d'Aumale

La médiathèque s'invite au quartier Lefébure

- . 11 mai de 16h à 18h : Lectures d'albums et de contes par les bibliothécaires, "Ferme ton bec !"
 - . 25 mai de 16h à 18h : Contes par Conteuse'ment Vôtre
- Salle Claude Rollet, 13 bd Michel Lefébure (gratuit, entrée libre)

Mercredi 11 mai

20h Conférence du Valois Monarchique "L'actualité politique" par Hilaire de Crémiers et Philippe Mesnard de Politique Magazine Mairie

Les 13, 14 et 15 mai

10h-18h Journées des Plantes Château

Samedi 14 mai

15h Conférence de l'Association de Sauvegarde de Chantilly et de son Environnement "Les Bienaimé à Chantilly" Salle des Conférences en Mairie

Samedi 14 mai

La nuit des musées au musée de la Dentelle

- . 18h : vente aux enchères caritative au profit du musée de la dentelle
 - . à partir de 20h : rencontre avec les artistes du collectif de Nanterre, visite découverte en compagnie d'une conférencière, démonstrations de dentelle aux fuseaux par les dentellières de l'Association des Amis du musée de la dentelle
- Musée de la dentelle, 34 rue d'Aumale, 18h - 23h, gratuit
- A la Pharmacie Condé
- 20h30 : atelier jeune public "Composition en fleurs séchées" avec Pia Delplanque (4 ans et +, 1h)
 - 21h30 : visite commentée de la collection de 120 pots à pharmacie du XVIIIe siècle (1h)
- Entrée place Versepuy (gratuit)

14 au 29 mai

Fête Foraine Petite Pelouse

Dimanche 15 mai

- . 8h à 18h Brocante de l'association Happy Culture Chantilly sur le thème des Antilles Parc Watermael-Boitsfort
- . 9h30 à 11h30 Passage du 2^{ème} rallye des Princesses Richard Mille Château

Mardi 17 mai

9h à 17h Colloque "Les jeunes et les addictions" par La nouvelle Forge Espace Bouteiller

Jeu 19 mai

19h30 Le cinéma Elysée présente "The Royal Opera" avec l'opéra "Aida" de Verdi Cinéma Elysée

Du 20 mai au 14 août

Exposition temporaire "Dentelles dévoilées, trésors des réserves du musée" Musée de la Dentelle, 34 rue d'Aumale

Vendredi 20 mai

- . Fête des voisins
- . 20h30 Dans le cadre du "Cycle bien-être", séance "Etre avec les abeilles" Cinéma Elysée

Samedi 21 mai

- . "Mai à vélo", programme complet page 6
- . 17h30 Conférence de l'Université pour Tous "Un nouveau regard sur le château de Creil" par Nicolas Bilot, historien et archéologue Espace Bouteiller

Samedi 21 et dimanche 22 mai

9h à 18h Compétition de gym Halle des Bourgognes

Mercredi 25 mai

10h45 Spectacle organisé par la Médiathèque "Qui a croqué ma pomme ?" (2-5 ans) Salle Molière au Centre culturel

Vendredi 27 mai

14h à 18h Don du sang Espace Bouteiller

Samedi 28 mai

20h Loto du Comité des Fêtes Espace Bouteiller

Visites d'Art et d'Histoire par le service Patrimoine

- . Dimanche 1^{er} à 15h, "Au boulot ! La vie ouvrière à Chantilly de Potter à Guilleminot", RDV Place Omer Vaillon
- . Dimanche 8 à 15h, "Dans les pas de Le Nôtre : à la recherche des jardins disparus", RDV devant l'Office de Tourisme
- . Dimanche 15 à 15h, "Eglise Notre Dame : de la nef au clocher", RDV devant l'église
- . Samedi 21 à 10h, "Les écuries de courses et les secrets de l'entraînement", RDV devant l'écurie Collet
- . Samedi 21 à 15h, "Henri d'Orléans ou comment avoir sa statue à Chantilly", RDV statue Aumale
- . Dimanche 22 à 15h, "Mémoires d'outre-tombe, l'histoire du cimetière Bourillon", RDV devant le cimetière
- . Samedi 28 à 15h, visite commentée du Musée de la Dentelle, RDV au musée, 34 rue d'Aumale
- . Dimanche 29 à 13h30, "Randonnée à vélo : au fil de l'eau", RDV rond-point des Lions

RENDEZ-VOUS À CHANTILLY



RENDEZ-VOUS À CHANTILLY
MUSEE DE LA DENTELLE
34 RUE D'AUMALE
AVRIL - SEPTEMBRE 2023

Anniversaire

La section UNC de Chantilly honore les 100 ans de son camarade Georges Martin

Georges Martin est né le 5 juillet 1921 en Moselle à SIERK-APACH village frontalier. Alsacien Lorrain il quitte la Moselle afin d'échapper à l'enrôlement des "Malgré Nous" et sera recherché comme déserteur. Réfugié dans le sud de la France, il rejoint le 8^{ème} RI de l'armée de de Lattre de Tassigny comme ouvrier civil. Il trouve ensuite refuge au Chantier de Jeunesse de 1941 à 1943. Dans la Résistance, il est pris en charge par l'ORA de Toulouse, organisme dans lequel il assure : renseignement, liaison, recrutement, contact.

Attaché militairement au Corps Franc POMMIES, Commando Miler, il participe comme chef de section à la campagne de libération de la IV Région et de l'Est de la France, Campagne d'Alsace, front des Vosges. Le Corps Franc POMMIES devient le 49^{ème} RI RHIN ET DANUBE, où il s'engage pour la durée de la guerre. Il est nommé Aspirant le 17/02/1945 et est muté au 7^{ème} RTA de la 3^{ème} Division Algérienne. Lors de l'Occupation il est affecté à la 3^{ème} DIA puis muté au GTM et au 4^{ème} RTT. Attaché au Gouvernement militaire de Kaiserslautern. Démobilisé en 1946.

Georges Martin est titulaire de la Croix de Guerre à l'Ordre de la Brigade avec Etoile de Bronze. Il est installé depuis 30 ans à Chantilly où il a été Chef d'entreprise dans le bâtiment.

Entouré des membres de l'UNC de Chantilly et en présence de Madame le Maire et du Premier Adjoint, Georges Martin a apprécié le gâteau à l'emblème de RHIN ET DANUBE confectionné par les élèves pâtisseries de l'INFA de Gouvieux.



Retrouvez-nous sur

